



Abortion Rights  
Coalition of Canada

Coalition pour le droit à  
l'avortement au Canada

# News Bytes

automne 2010

*Chers membres et amis/amies — Comme les éditrices de The Activist/L'Activiste s'octroient une pause d'automne, nous avons produit ce supplément provisoire pour vous informer des actualités et des activités de la CDAC.*

## Une date à réserver...

**La rencontre annuelle de la CDAC** aura lieu le mardi 30 novembre à 17h00 Heure du Pacifique (20h00 HNE), par téléconférence. Tous nos membres en règle (ayant acquitté leur cotisation et pro-choix) peuvent y participer. Si vous aimeriez participer à cet appel, prière de confirmer votre participation à [joycearthur@shaw.ca](mailto:joycearthur@shaw.ca)

## Veillez soutenir la CDAC !

**Les dons et les cotisations** sont actuellement les seules sources de revenus de la CDAC; c'est pourquoi nous remercions du fond du cœur l'ensemble de nos membres et ami-es. Merci de reconnaître l'importance de notre travail !

Ce bulletin est accompagné d'une demande de renouvellement adressée à tou-tes les membres dont l'adhésion est épuisée ou sera épuisée au 31 octobre.

Mais même si vous avez déjà renouvelé votre adhésion, que diriez-vous de nous aider encore un peu ? Voici quelques suggestions :

- Ajoutez un petit don au renouvellement de votre adhésion.
- Devenez donateur ou donatrice mensuel-le pour aussi peu que 5\$ par mois.
- Demandez aux membres de votre entourage (famille, amis, collègues...) de devenir membres de la CDAC ou de faire un don.
- Mettez à disposition vos capacités de traduction (anglais-français).
- Mettez à disposition vos capacités de rédaction pour nos demandes de fonds.

**MERCI D'AVANCE!**

## Pas de financement pour l'avortement sécuritaire

Le printemps 2010 a été dominé par la controverse entourant l'initiative sur la santé de la mère et de l'enfant présentée par le Canada au G8. En janvier, le premier ministre Harper a annoncé que l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant dans les pays en développement serait l'objectif principal du Canada lors du sommet du G8/G20 en Ontario au mois de juin. Le gouvernement Conservateur s'est immédiatement retrouvé dans une controverse sur l'avortement et la planification familiale. Apparemment, personne dans le camp de droite de Harper n'avait la moindre idée que la vie et la santé des femmes dépendent dans une large mesure de l'accès à des avortements sûrs et légaux. Des pressions considérables de diverses sources ont fini par obliger le gouvernement à céder sur le point de la planification familiale, mais il a refusé de bouger en ce qui concerne l'avortement, déclarant en avril que l'avortement serait définitivement exclu de tout financement du G8.

Les résultats sur le terrain dans les pays en développement restent à voir, mais on peut prévoir que l'opposition du Canada à des avortements sûrs et légaux refroidira les ONG et autres organismes d'aide et contribuera à la stigmatisation mondiale de l'avortement. On peut déjà prédire les résultats : le fléau des morts dues à des avortements non sécuritaires, ainsi que les abus et les discriminations envers les demandeuses d'avortements ou de soins après des avortements pratiqués en conditions illégales ne connaîtront aucun fléchissement.

Évidemment, il n'y aura aucun progrès vers une réforme juridique éminemment nécessaire.

Même si un meilleur accès à des mesures de planification familiale réduira le nombre d'avortements non sécuritaires, les femmes auront toujours besoin d'avoir accès à des avortements. Dans ce débat, on a largement passé sous silence le fait que les lois anti-avortement avaient pour effet de tuer et mutiler des femmes, alors qu'abroger ou libéraliser ces lois sauvait des vies. Chaque année, 68 000 femmes meurent et 8 millions de plus sont blessées après avoir subi des avortements dangereux, la plupart du temps dans des conditions d'illégalité. Tant que l'avortement reste illégal, l'on ne pourra intervenir face à cette cause majeure – et entièrement évitable – de mortalité maternelle.

La CDAC a été très active pendant toute cette controverse du G8 (vous pouvez trouver nos articles, lettres et autres textes sur notre site web [www.arcc-cdac.ca](http://www.arcc-cdac.ca)) :

- Nous avons soutenu le leader libéral Michael Ignatieff et les caucus Libéral/NDP/Bloc dans leur quête pour forcer le gouvernement à s'expliquer dans cette affaire, en leur fournissant des informations et des éléments de preuve.
- Nous avons publié plusieurs articles et textes d'opinion, dont «Key Facts about Maternal and Infant Health in Developing Countries», des réfutations d'opinions anti-choix et une recension de l'essai *The Armageddon Factor* de Marci McDonald.
- Nous avons publié trois communiqués de presse entre février et juin, dont une initiative conjointe avec la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN, [www.fqpn.qc.ca/](http://www.fqpn.qc.ca/)) et le Projet Anna ([www.theannaproject.ca](http://www.theannaproject.ca)). Nous avons aussi donné plusieurs allocutions publiques et accordé une foule d'entrevues aux médias.
- Nous avons organisé une coalition nationale ponctuelle d'organisations de femmes ou pro-choix afin de nous tenir informées des développements et de collaborer au moyen d'une liste de diffusion et de téléconférences.

- Nous avons soutenu d'importants organismes actifs à Ottawa, dont Action Canada pour la population et le développement ([www.acpd.ca](http://www.acpd.ca)), une équipe consacrée aux droits des femmes qui a beaucoup œuvré pour attirer l'attention de la communauté internationale sur le problème.
- Nous avons guidé le nouveau Projet Anna et aidé à faire connaître ses activités.
- Nous avons lancé une pétition en ligne adressée à M. Harper pour qu'il inclue un financement pour les avortements sécuritaires et la planification familiale dans l'initiative canadienne présentée au G8. Nous avons rassemblé plus de 3 500 signatures et remis cette pétition au bureau du premier ministre le 23 juin.
- Nous avons tenu à jour sur notre site une page d'alertes sur les mesures prises au moment du G8, pour informer nos supporters des actions auxquelles ils ou elles pouvaient participer, comme par exemple écrire des lettres. Cette page annonçait aussi des événements dans tout le pays et à l'étranger.
- Nous avons aidé à organiser le Contingent pour la justice des genres lors de la Journée d'action communautaire de Toronto contre le G8/G20 le 25 juin. La présidente de la CDAC, Carolyn Egan, et plusieurs autres activistes pro-choix ont mené cette marche avec une immense bannière pro-choix. Nombre de nos membres ont participé à des marches ou d'autres événements dans tout le pays.

## Encore un projet de loi anti-choix

**Le projet de loi C510**, présenté en avril, vise à modifier le Code pénal pour interdire le fait de contraindre une femme à avorter via des menaces physiques ou financières, des actions illégales ou «le fait de harceler ou d'importuner par des arguments ou l'expression de sa rancune». Ce projet de loi est l'œuvre du conservateur Rod Bruinooge (Winnipeg Sud), président du Caucus pro-vie au Parlement.

Même si ce projet de loi n'ira probablement nulle part (Harper s'en est distancié pendant la

débâcle du G8), on voit là le dernier exemple de l'entêtement des anti-choix à essayer à tout prix d'instaurer n'importe quel genre de restriction à l'avortement, comme premier pas en direction d'une recriminalisation de l'avortement au Canada. En outre, il s'agit d'un projet insultant pour les femmes car il les dépeint comme des victimes de l'avortement au lieu d'agents, maîtresses de leurs vies, morales et responsables. De toute manière, il est redondant, car les menaces et les actions illégales sont déjà interdites par le Code pénal.

La CDAC a publié un communiqué de presse dans lequel elle faisait remarquer, quelque peu facétieusement, qu'il faudrait plutôt une loi contre le fait de forcer les femmes à accoucher. Cette loi comprendrait bien sûr une interdiction de certaines formes d'activisme anti-choix, comme par exemple les tactiques anti-professionnelles des "centres d'urgence de grossesse". La réaction virulente du mouvement anti-choix à ce communiqué a mis en évidence leur seule préoccupation : leur préservation et celle de leurs tactiques, sans aucune considération pour les femmes forcées à accoucher par des partenaires, politicien-nes ou activistes anti-avortement.

## La CDAC sur les campus

La CDAC est restée active sur les campus à plusieurs titres.

**A l'Université de Victoria**, l'association étudiante (UVSS) s'est dotée en mars d'un comité exécutif plus conservateur, qui a aussitôt décidé d'octroyer à nouveau un financement au groupe anti-choix Youth Protecting Youth (YPY) et de rétablir son statut de club. Deux mois plus tard, inexplicablement, YPY a porté plainte contre l'UVSS, exigeant le rétablissement de leur statut de club et de leur financement, ainsi que diverses demandes déraisonnables pour interdire toute future action à leur encontre.

La CDAC a publié en mai un communiqué de presse expliquant pourquoi la plainte d'YPY était sans fondement, puisque leurs principales exigences étaient déjà comblées, mais aussi parce que l'association étudiante avait agi de manière tout à fait légale et conforme à son mandat, ses statuts et sa politique. Dans ce

communiqué (<http://www.arcc-cdac.ca/press/ARCC-CDAC-release-may27-10.pdf>), nous critiquons la requête d'YPY à la Cour suprême de Colombie-Britannique, arguant que les faits et preuves cités par YPY contredisaient en fait sa propre position et prouvaient que l'UVSS n'avait aucunement fauté.

Malheureusement, l'UVSS a capitulé plus avant, en cédant à deux revendications d'YPY : permettre à la plainte de persister plutôt que d'être retirée, et permettre à YPY de la réactiver immédiatement si l'UVSS devait tenter à nouveau de discipliner l'YPY. Ces concessions donnent à YPY un pouvoir sans précédent, y compris un statut privilégié dont aucun autre club universitaire ne bénéficie, et un droit de facto à bafouer les politiques de l'UVSS sans devoir craindre de conséquences.

**Synergy**, le réseau des jeunes et étudiant-es pour la justice reproductive de la CDAC, a engagé une nouvelle coordinatrice des bénévoles, Tara Paterson, de l'Université de Victoria. Pendant cette année scolaire, Tara travaillera à développer Synergy et à mieux le faire connaître et l'étendre à des étudiant-es de tout le pays, avec l'aide de la Fédération canadienne des étudiants.

La CDAC prévoit aussi recruter des étudiant-es de l'Université Simon Fraser (à Burnaby, B.-C.) pour des projets d'amélioration et d'expansion du site web de Synergy (<http://arccsynergy.wordpress.com>), ainsi que pour chercher des dons pour aider Tara à développer le réseau.

## « Show the lies »

Cet été, **le mouvement anti-choix «Show the Truth»** a investi les rues de l'Ontario, dans les villes de Toronto, Guelph, Brantford, Kitchener-Waterloo, Burlington, Cambridge et Hamilton. «Show the Truth» est un micro-groupe de protestataires qui se postent sur des rues et des intersections achalandées pour brandir des photos choquantes et grotesques de ce qu'ils prétendent être des fœtus avortés.

Des centaines de passant-es indigné-es ont fait savoir leur mécontentement en prenant à partie les protestataires, en se plaignant à la police ou en écrivant des lettres aux journaux.

La CDAC a ainsi reçu plusieurs lettres de citoyen-nes outré-es, y compris celle d'un père qui passait en voiture avec ses deux enfants et qui a trouvé que cette action violait ses droits parentaux.

Cet automne, la CDAC prévoit amorcer un projet de recherche pour trouver des pistes permettant d'interdire ou de restreindre ce genre d'étalages dans l'espace public.

## Infiltration de centres de grossesse

Le 7 août, la reporter Joanna Smith, du *Toronto Star*, a publié **un reportage-choc dénonçant les «centres d'urgence de grossesse» anti-avortement**. Le journal a envoyé une reporter dans trois de ces centres de la région de Toronto ; elle se faisait passer pour une femme enceinte qui envisageait d'avorter, mais qui voulait en savoir plus sur la procédure et les risques qu'elle implique. La reporter a constaté que le personnel de ces centres donnait des informations fausses ou inexactes sur les risques physiques ou psychologiques de l'interruption de grossesse, parlant entre autres de cancer du sein, de traumatismes émotionnels ou de stérilité.

Au fil des années, plusieurs reportages-choc ont été effectués au Canada et aux USA sur de tels centres, dont un effectué par le Pro-Choice Action Network ([www.prochoiceactionnetwork-canada.org/articles/cpc-summary.shtml](http://www.prochoiceactionnetwork-canada.org/articles/cpc-summary.shtml)). Ces reportages sont généralement le fait de groupes pro-choix ou de journalistes. Ils débouchent tous, sans exception, sur des constatations similaires – la plupart des centres utilisent la tromperie pour attirer les femmes envisageant un avortement, répandent de la désinformation à propos de l'avortement et utilisent des techniques de «conseil» anti-professionnelles qui attisent peur et culpabilité chez les femmes qui veulent avorter.

La CDAC a beaucoup aidé la reporter du *Toronto Star* pendant son enquête. En outre, en se basant sur de récents arrêtés municipaux de villes américaines telles que Austin, au Texas et Baltimore, au Maryland, la CDAC prévoit explorer les possibilités de faire adopter des arrêtés municipaux obligeant les «centres

d'urgence» à afficher des avis précisant qu'ils n'offrent aucune référence à des services d'avortement ou de contraception.

## Un questionnaire biaisé alimente les mythes anti-avortement

La CDAC a publié récemment un article sur le site Web *Straight Goods* intitulé «What the pollster didn't ask : Biased poll fuels anti-abortion myths» (Les questions ignorées dans le questionnaire : un questionnaire biaisé alimente les mythes anti-avortement) ([www.straightgoods.ca/2010/ViewArticle.cfm?Ref=756&Cookies=yes](http://www.straightgoods.ca/2010/ViewArticle.cfm?Ref=756&Cookies=yes)). L'article attirait l'attention sur **un questionnaire trompeur de la firme Angus Reid, particulièrement biaisé en faveur d'une nouvelle législation anti-avortement au Canada**. Les auteurs du questionnaire ont entrepris de cette étude dans le but de mesurer les connaissances du public concernant les lois sur l'avortement au Canada, et ont constaté que seulement 21% des Canadiens et des Canadiennes interrogés savaient qu'une femme a le droit d'avorter «sans aucune restriction juridique». Le questionnaire suggérait fortement que l'avortement est une pratique courante au Canada et que les femmes choisissent couramment d'avorter jusque dans les heures précédant la naissance d'un bébé. Voici un extrait de notre article :

*« Le questionnaire d'Angus Reid renforce les mythes anti-avortement et fait office de mine anti-personnel dans l'affrontement des cultures. Presque chacune de ses questions est biaisée et peut être comprise comme une invitation pressante à «faire quelque chose» (contre l'avortement). Les options proposées – comme des interdictions de financement, des lois de consentement parental, et l'obligation de se plier à une séance de conseil – sont directement tirées du répertoire des tactiques anti-choix, dont les effets néfastes ont été démontrés aux États-Unis. L'objectif apparent de l'enquête est d'enflammer les imaginations pour 'rouvrir le débat', ce qui est l'expression codée du camp anti-choix pour désigner ses tentatives de recriminaliser l'avortement. »*